



## Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

**Société de gestion : PATRIVAL SA**  
**OPCVM de Droit Français**  
**Code ISIN : FR0014002YN3**

### PAN-EUROPEAN GROWTH EQUITY FUND

#### OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

**L'objectif :**

PAN-EUROPEAN GROWTH EQUITY FUND est un fonds dynamique recherchant à optimiser la performance à travers une sélection de titres principalement au sein de l'Union Européenne, et ce sans référence à un indice. L'objectif de gestion du fonds est d'offrir une performance annualisée, nette de frais de gestion supérieure au MSCI Europe Small Cap Index dividendes nets réinvestis sur un horizon de cinq ans.

**Indicateur de référence :**

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le style de gestion (cf. infra) étant discrétionnaire, la composition du portefeuille ne cherchera jamais à reproduire, ni au niveau géographique, ni au niveau sectoriel la composition d'un indicateur de référence. Cependant, un indicateur de référence l'indice « MSCI Europe Small Cap Index » dividendes nets réinvestis pourra être retenu à titre d'indicateur de performance a posteriori.

**Stratégies utilisées :**

Pour répondre à son objectif de gestion le fonds PAN-EUROPEAN GROWTH EQUITY FUND s'appuie sur une sélection rigoureuse des titres, obtenus après une analyse fondamentale et multicritères interne réalisée par l'équipe de gestion.

Le Fonds est investi au minimum à 75% en actions de l'Union Européenne ou de l'Espace Économique Européen ou de parts de fonds investis au minimum à 75% dans des actions de l'Union Européenne ou de l'Espace Économique Européen, que ces actions soient cotées en euro ou en devises de l'union européenne ou en devises de l'Espace Économique Européen. Le fonds n'a pas de contrainte d'investissement minimum par pays. Le fonds est en permanence exposé à hauteur de 60% au moins aux actions émises dans un ou plusieurs pays de l'Union européenne.

La sélection s'appuie sur une approche bottom-up de sociétés ayant pour la plupart une capitalisation boursière comprise entre 500 millions d'euros et 5 milliards d'euros basée en Europe mais opérant généralement à une échelle internationale. Les valeurs ayant une capitalisation boursière inférieure à 500 millions d'euros représenteront au maximum 20% de l'actif net du fonds. De manière simplifiée, l'équipe de gestion recherche dans son univers d'investissement des acteurs de niche bénéficiant de barrières à l'entrée fortes, affichant une croissance structurelle de leur chiffre d'affaires ainsi qu'une bonne rentabilité, selon l'analyse de l'équipe de gestion.

Les titres susceptibles d'être sélectionnés sont des valeurs de tous secteurs. Les lignes sont constituées avec un objectif de conservation à long terme (supérieur à deux ans) et le portefeuille sera relativement concentré (environ 70 à 90 lignes).

La part investie en actions dépend des opportunités d'investissement qui se présentent au cas par cas aux gérants et non de considérations macro-économiques quel que soient leur capitalisation boursière et leur secteur.

L'exposition du fonds aux actions et marchés des pays émergents demeurera accessoire et inférieure à 10% de l'actif net ces investissements seront exclusivement réalisés en titres vifs.

Fonds peut être investi en instruments du marché monétaire à hauteur de 25% de son actif net, dont un maximum de 20% de l'actif net en instruments du marché monétaire et titres obligataires donnant accès au capital de l'émetteur. La gestion ne se fixe pas de limite dans la répartition entre émetteurs souverains et privés.

Les titres de créances négociables libellés en Euros auront une échéance maximale de trois mois : les titres court terme ainsi utilisés bénéficient d'une notation Standard & Poor's court terme A-2 minimum (ou d'une notation équivalente d'une autre agence de notation comme Moody's ou Fitch Rating ou selon la notation interne de l'équipe de gestion).

Pour ce qui concerne les titres de taux, la société de gestion mène sa propre analyse crédit et de risque marché dans la sélection des titres à l'acquisition et en cours de vie. Elle ne s'appuie donc pas exclusivement sur les notations fournies par les agences de notation.

Les espèces représenteront au maximum 10% de l'actif net du fonds. Le FCP peut investir jusqu'à 10% de son actif en titres d'autres OPC français et/ou européens, notamment dans le cadre du placement de la trésorerie, ou des OPC investis en actions dans le cadre de la politique d'exposition au risque actions, ou des OPC investis en obligations dans le cadre de la politique d'exposition au marché obligataires. Ces OPC et fonds d'investissement peuvent être gérés par PATRIVAL ou par le Gestionnaire Financier par délégation du fonds PAN-EUROPEAN GROWTH EQUITY FUND.

Le fonds n'aura pas recours aux produits dérivés.

Il pourra toutefois détenir des produits intégrant des dérivés dans le cadre de la gestion du portefeuille actions (bons/droits préférentiels de souscription et warrants détachés par les actions détenues en portefeuille ou permettant de souscrire des actions).

Les titres intégrant des dérivés peuvent être occasionnellement utilisés dans le but d'exposer ou de couvrir partiellement le fonds contre une évolution favorable ou défavorable d'actions et d'indices. Aucune surexposition de l'actif net du fonds n'est recherchée.

La valeur liquidative du fonds est calculée en euros, néanmoins le fonds est exposé à un risque de change du fait des instruments financiers et espèces qui composent son portefeuille. Compte tenu de la classification du fonds, les devises de cotation peuvent être l'euro, des devises européennes autres que l'euro ou encore des devises non européennes. Le fonds n'a pas de limite d'exposition par devises, par conséquent l'exposition aux devises autres que l'euro peut atteindre 100% de l'actif net.

Il n'y aura pas de surexposition du portefeuille au risque devise. Le risque de change ne sera pas systématiquement couvert.

L'OPC est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

**Caractéristiques essentielles :**

Capitalisation intégrale des revenus. Comptabilisation des coupons encaissés.

Durée de placement recommandée : supérieure à 5 ans.

Recommandation : ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans une période inférieure à 5 ans.

Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées chaque vendredi de bourse ouvré à Paris (ou le jour de bourse ouvré précédent si le vendredi est un jour de fermeture de la bourse de Paris ou un jour férié français) avant 12 heures auprès du dépositaire et sont exécutées sur la valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du jour de centralisation.

#### PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible rendement potentiellement plus faible							A risque plus élevé rendement potentiellement plus élevé	
1	2	3	4	5	6	7		
<p>Les performances passées ne préjugent pas des performances futures, elles ne sont pas constantes dans le temps.</p> <p>Le niveau de risque de ce fonds (niveau 6 de l'indicateur) reflète principalement l'exposition aux marchés actions, ainsi que celui lié aux marchés petites et moyennes valeurs françaises sur lequel il est investi.</p> <p>Le capital investi initialement n'est pas garanti.</p> <p>La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».</p>								
<p>Risque(s) important(s) pour le Fonds non pris en compte dans cet indicateur :</p> <p><b>Risque de liquidité :</b></p> <p>Le fonds peut être exposé aux petites et moyennes capitalisations. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que les marchés de petite capitalisation (small caps) sont destinés à accueillir des entreprises qui, en raison de leurs caractéristiques spécifiques, peuvent présenter des risques pour les investisseurs.</p> <p><b>Risque de crédit :</b></p> <p>Dans le cas d'une dégradation des émetteurs privés et/ou souverains (par exemple de leur notation par les agences de notation financière), ou de leur défaillance, la valeur des obligations peut baisser. La valeur liquidative de l'OPCVM peut donc baisser.</p>								



**FRAIS**

**Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FCP, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle de vos investissements.**

<b>FRAIS PONCTUELS PRELEVES AVANT OU APRES INVESTISSEMENT</b>	
<b>Frais d'entrée (non acquis à l'OPCVM)</b>	2% maximum
<b>Frais de sortie (non acquis à l'OPCVM)</b>	2% maximum
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital, avant que celui-ci ne soit investi sur la valeur de souscription de la part de l'OPCVM au jour d'exécution de l'ordre. Dans certains cas l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseiller ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
<b>FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS SUR UNE ANNEE</b>	
<b>Frais courants</b>	1,80%*
<b>Commission de performance</b>	15% TTC de la surperformance du fonds durant la période de cristallisation au-delà de son indicateur de référence
<b>Frais prélevés</b>	0,00% TTC*

\* L'attention de l'investisseur est appelée sur le fait que le chiffre des « frais courants » se fonde sur les frais de l'exercice estimés à la date d'agrément. Ces frais sont susceptibles de varier d'un exercice à l'autre.

Une commission de performance sera payée à la Société de Gestion dès lors que la performance du fonds est supérieure à celle de l'indice de référence, même en cas de performance négative durant la période de cristallisation telle que définie dans le prospectus.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la rubrique « Frais » du prospectus de cet OPCVM disponible sur le site internet [www.patrival.fr](http://www.patrival.fr)

Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts ou actions d'autres véhicules de gestion collective.

**PERFORMANCES PASSES**

Les performances ne pourront être affichées qu'à la fin de la première année civile complète, soit à partir de fin 2022

Année de création de l'OPCVM : 2021

Devise : Euro.

**INFORMATIONS PRATIQUES**

**Dépositaire** : CACEIS Bank

**Information** : de plus amples informations sur le fonds tels que prospectus et les documents périodiques sont disponibles sur le site de Patrival ([www.patrival.fr](http://www.patrival.fr)) ou peuvent être demandées gratuitement et à tout moment auprès de la Société Patrival – Parc des Trois Chênes - 29bis avenue de la marne 59290 Wasquehal.

**Valeur liquidative** : la valeur liquidative du fonds est hebdomadaire, calculée sur la base des cours de clôture du dernier jour ouvré de la semaine. Elle est mise à jour sur le site internet [www.patrival.fr](http://www.patrival.fr)

**Fiscalité** : la législation du pays d'origine du fonds, la France n'a pas d'impact sur les investisseurs. Selon votre régime fiscal, les plus-values éventuelles liées à la détention de part peuvent être soumis à taxation. Ce fonds est éligible au PEA.

**Responsabilité** : la responsabilité de Patrival ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

**Politique de rémunération actualisée** : Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet de PATRIVAL [www.patrival.fr](http://www.patrival.fr) dans la rubrique Informations réglementaires. Un exemplaire sur papier est mis à disposition gratuitement sur demande.

Ce fonds est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.

La société PATRIVAL est une Société de Gestion de Portefeuille agréée par la France sous le n°GP90028 et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

**Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 03 janvier 2022.**